

COURIR POUR LE PLAISIR

N° dossard

Dimanche 21 aout 2022
21 km100 9h 10

Course classante et qualificative pour les championnats de France
Support du championnat de de Nouvelle Aquitaine

Case réservé à l'administration

NOM.....

PRENOM.....Date de naissance/..../..

Sexe F M Nationalité.....

N° DE LICENCE

Club

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur : • d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées), • ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

- o Fédération des clubs de la défense (FCD),
- o Fédération française du sport adapté (FFSA),
- o Fédération française handisport (FFH),
- o Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
- o Fédération sportive des ASPTT,
- o Fédération sportive et culturelle de France(FSCF),
- o Fédération sportive et gymnique du travail(FSGT),
- o Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)

Pour les non licenciés, joindre un certificat médical portant la mention de **non contre-indication à la pratique de la course à pied , y compris en compétition**, datant de moins d'un an à la date de l'épreuve. - **aucune dérogation ne sera acceptée- Les certificats médicaux doivent être rédigés en langue française**

E mail.....Tel.....

L' association «Courir pour le Plaisir » est couverte par une assurance en conformité avec la réglementation des courses hors stade, souscrite à SMACL contrat n° N° C2022-10821

Le coureur accepte: le règlement de l'épreuve et de s'y conformer. Concernant la CNIL, le coureur est informé que les résultats publiés sur le site internet de l'épreuve feront paraître son identité. Il peut s'y opposer par mention N'ACCEPTÉ PAS sur le bulletin. Il en est de même pour le droit à l'image, l

J'ACCEPTÉ

N'ACCEPTÉ PAS

Signature

Inscription : avant la course : 16€ : <https://www.chrono33.fr/Leporge/>

Par courrier à Annick Caillot 120 avenue du bassin d'Arcachon 33680 Le Porge -
Chèque à l'ordre de «Courir pour le Plaisir »

- ▶ Inscription le jour de la course : 20 €
- ▶ Contact : courirpourleplaisir@gmail.com. Site : courirpourleplaisir.net
- ▶ Tel: 06 73 90 35 81 -